

Mise à jour: 18/07/2008 06:04

Santé - Pénurie

## Mal formés mais embauchés

(Journal de Montréal) Gabrielle Duchaine

Le Journal de Montréal



À cause d'un grave manque d'effectifs, des préposés aux bénéficiaires qui n'ont que le sixième de la formation requise par l'État se retrouvent dans les hôpitaux et les centres d'hébergement publics par l'entremise d'agences privées.

:: encart ::

«C'est très alarmant. Ces préposés ne sont pas capables d'effectuer toutes les tâches. Ils sont mal outillés, moins compétents», déplore Michel Lemelin, directeur général de la Fédération des préposés aux bénéficiaires Public et Privé du Québec.

«En plus, ça entraîne des accidents», ajoute la vice-présidente de la Fédération de la santé et des services sociaux, Nathalie Picard.



**Partout, les préposés sont à bout de souffle. C'est pire dans les CHSLD, leur principal milieu de travail.** Photo d'archives

On échappe des patients, on ne leur donne pas la nourriture appropriée à leur état de santé, etc. Un homme est même mort ébouillanté l'an dernier en Outaouais à cause du manque de formation du préposé, qui l'a mal supervisé. Le coroner enquêterait sur un autre décès lié à la même problématique.

### Agences de placement

Le cours offert dans les cégeps et les centres de formation professionnelle reconnus par le gouvernement est de 630 heures. Il est très rare que des CHSLD, les CLSC et les hôpitaux engagent des préposés recevant moins d'heures de formation dans des écoles privées.

«C'est une toute petite minorité. On privilégie l'embauche de gens bien formés par le réseau public», explique Catherine Bourgault-Poulin, de l'Association québécoise d'établissements de santé et de services sociaux.

Pourtant, des préposés aux bénéficiaires n'ayant reçu que 100 ou 200 heures de cours travaillent chaque jour dans les hôpitaux et les centres d'hébergements.

C'est que par manque de personnel, ces établissements ont souvent recours aux agences de placement pour remplacer leurs employés absents. Et nombre d'agences n'exigent qu'une centaine d'heures de formation dans leurs critères d'embauche.

«Un établissement refuse d'engager quelqu'un parce qu'il n'a pas la formation requise, mais il le prend quand même par la porte d'en arrière», dénonce Nathalie Picard.

«Tous les cours de moins de 600 heures ne devraient tout simplement pas exister», conclut Michel Lemelin.

La formation gouvernementale des préposés aux bénéficiaires augmentera à 750 heures à compter de l'an prochain.

## **PRÉPOSÉS ET INFIRMIÈRES**

### **PÉNURIE**

- **Préposés :**  
Il en manquera 26 000 d'ici 2015.
- **Infirmières :**  
Il en manquera 40 000 d'ici 2015.

### **TCHES**

- **Préposés :**  
Ils donnent des soins de base aux bénéficiaires. en plus d'assurer une présence auprès d'eux. Ils les aident au lever, au moment des repas et au coucher. Ils les aident à se laver, à se vêtir ou à se dévêtir et se chargent de la literie.
- **Infirmières :**  
Elles évaluent l'état de santé, déterminent et assurent le plan de certains soins et traitements, planifient, donnent et évaluent l'enseignement aux malades et à leurs proches et participent à la recherche visant la promotion de la santé et la prévention de la maladie.

### **FORMATION**

- **Préposés :**  
630 heures  
(750 l'an prochain)
- **Infirmières :**  
Au moins 2 805 heures

### **FORCES EN PRÉSENCE**

- **Préposés :**  
Ils sont 35 000 au Québec.
- **Infirmières :**  
Elles sont 56 000 au Québec.

### **SALAIRE**

- **Préposés :**  
De 16,52 \$ à 18,14 \$ de l'heure
- **Infirmières :**  
De 20,99 \$ à 31,26 de l'heure

Sources : Avenir en santé, AQESS